



QUELLE REFORME FISCALE POUR LA BELGIQUE ?
Le lundi 31 mars de 12h à 16h30
 Salle du Congrès du Parlement fédéral à Bruxelles

Colloque ouvert à tous organisé par le RJF (Réseau pour la Justice Fiscale) et le FAN (Financieel Actie Netwerk)

Synthèse des réponses des partis politiques au questionnaire des réseaux RJF-FAN

Koen Meesters et Muriel Ruol Service d'études ACV-CSC
Kristel Debacker ABVV-FGTB



Questions du RJF-FAN



Q1a. Impôt des personnes physiques (IPP)

- *Etes-vous d'accord avec notre proposition visant à la **suppression du caractère libérateur du précompte mobilier** et*
- *à l'**obligation de déclaration des revenus mobiliers (y compris les plus-values)** dans la déclaration IPP?*
- *Cette mesure serait facilitée par la **transmission automatique au fisc par les banques** et compagnies d'assurance de toutes les données concernant les revenus financiers de leurs clients, comme cela se pratique aux Pays-Bas.*
- *Le retour à la **globalisation des revenus** induit par cette proposition permettrait d'alléger la taxation du travail.*



IPP – réponses des partis francophones

Q1a) Suppression du précompte mobilier – déclaration des plus-values, ... vers une re-globalisation des revenus ?

Réponses du PS	Réponses du MR
Oui pour un « tax shift » en faveur de la fiscalité du travail	Non à la globalisation des revenus!
La re-globalisation est une méthode parmi d'autres	Oui au maintien de l'épargne-pension, complément essentiel au premier pilier qu'est la pension légale.
Oui à la fin de l'exonération des plus-values sur actions et titres	Oui au maintien de l'exonération du carnet d'épargne
Réponses du CDH	Réponses d'ECOLO
Oui pour un glissement de la fiscalité pour réduire la taxation sur le travail, défavorable à l'emploi	Oui à un rétablissement de l'équilibre entre taxation du travail et du capital
Oui à la transparence complète tant au niveau belge qu'europpéen des dépôts et placements des entreprises et des particuliers.	Il faut créer une plus grande transparence quant aux revenus financiers via un échange automatique d'information.
Oui à l'élimination des niches fiscales	C'est une condition pour la globalisation des revenus du travail et des capitaux, source d'une meilleure progressivité.

3



IPP – réponses des partis francophones

Q1a) Suppression du précompte mobilier – déclaration des plus-values, ... vers une re-globalisation des revenus ?

Réponses du PTB-go	Réponses du FDF
Oui à une globalisation de tous les revenus – professionnels, mobiliers et immobiliers – afin de les soumettre à une meilleure progressivité.	Oui à une suppression du caractère libératoire du précompte à condition que soit instauré un échange d'informations généralisé au niveau de l'AELE.
	Par delà les revenus visés par la directive épargne adoptée en 2005, cet échange généralisé engloberait également les revenus détenus par des intermédiaires de sociétés-écrans, des trusts et des fondations, concernerait les dividendes (et pas seulement les intérêts) et serait généralisé au niveau des pays couverts, notamment la Suisse.

4

1a. IPP : revenus mobiliers

Trois propositions :

- Proposition de suppression du caractère libératoire du précompte mobilier et déclaration obligatoire des revenus mobiliers (y compris les plus-values)
- Transmission automatique au fisc par les banques et les entreprises d'assurances des données financières de leurs clients.
- Une telle re-globalisation peut-elle alléger la charge fiscale qui pèse sur les revenus du travail? Par exemple, en imposant mieux les loyers.

Revenus mobiliers - SP.a

- Pour un glissement de la charge fiscale du travail vers les "épaules les plus solides"
- Impôt progressif sur les revenus mobiliers (sur les dividendes mais aussi les plus-values)
- Impôt sur les plus-values, avec déductibilité des pertes (des autres plus-values).
- Pas d'impôt sur les loyers (ce serait nuisible pour le locataire).

Revenus mobiliers - Groen

- Constitution d'un cadastre des patrimoines et réforme fiscale fondamentale.
- Tax shift du travail vers le capital et l'environnement.
- Introduction progressive d'un impôt sur les grandes fortunes.
- Alléger la pression sur le travail en améliorer le rendement de l'impôt.

Roerende Inkomsten - Pvda

- Globalisation de tous les revenus (professionnels, mobiliers et immobiliers) et progressivité de l'impôt.

Revenus mobiliers – CD&V

- Abolition du caractère libératoire du précompte mobilier en globalisation ne sont pas des buts en soi.
- La pression fiscale a augmenté durant cette législature.
- La justice fiscale doit rester l'objectif principal de l'agenda fiscal.
- L'impôt sur les loyers ne doit pas perturber le marché locatif.

Revenus mobiliers – NV-A

- Maintien du précompte libératoire.
- Un seul tarif, un système unique d'exemptions
- Valant sur tous les produits de l'épargne, not les obligations, les actions, les carnets d'épargne.
- Contre le cadastre des fortunes.

Revenus mobiliers- Openvld

- Rejet de la proposition sur toute la ligne.
- Le respect de la vie privée du citoyen est plus important pour eux.



Questions du RJF-FAN



Q1b. Progressivité de l'impôt des personnes physiques (IPP)

- *La progressivité de l'impôt est très forte pour les revenus bas et moyens et elle se réduit fortement pour les revenus élevés.*
- *Pour les revenus 2012, par exemple, le taux de 40 % est déjà atteint pour les revenus imposables d'un contribuable qui dépassent 12.220 EUR.*
- *Etes-vous d'accord d'augmenter le nombre de tranches d'imposition (comme c'est le cas en France) en prévoyant des tranches inférieures à 25 % pour les petits revenus et des tranches supérieures à 50 % pour les gros revenus ?*



IPP – réponses des partis francophones

1b) Progressivité : augmenter le nombre de tranches d'imposition?

Réponses du PS	Réponses d'ECOLO
Oui à une réforme des tranches d'imposition pour améliorer la progressivité.	Oui à une révision de la progressivité.
Oui à une revalorisation du bonus à l'emploi social et fiscal.	Propositions
Cette solution permet de baisser le taux moyen pesant sur les bas et moyens revenus.	1. Relèvement de la quotité à 12.000 euros pour les revenus < ou = à 40.000 euros;
	2. Réintroduction de tranches d'impôt supérieures à 50% pour les revenus les plus élevés, à partir de 250.000 euros imposables.
Réponses du CDH	
Oui à une réforme du barème d'imposition visant à le rendre plus progressif.	Pour rappel, ECOLO est favorable à la taxation des plus-values sur action et à la globalisation des revenus.
Non à l'addition de tranches d'imposition supérieures à 50%.	
La révision devrait davantage porter sur les niches fiscales qui nuisent à l'équité de l'impôt.	

13



IPP – réponses des partis francophones

1b) Progressivité : augmenter le nombre de tranches d'imposition?

Réponses du MR	Réponses du FDF
L'IPP connaît trois problèmes principaux : i) un niveau global élevé, ii) une trop forte taxation des bas salaires et iii) une trop faible progressivité.	La question du nombre de tranches d'imposition est un faux débat .
Propositions :	Le vrai problème est celui de l'existence de nombreuses niches fiscales. Il faut transformer le gruyère en emmental.
1. Création d'un « taux 0% » jusqu'au revenu d'intégration (13.000 en 2013)	Oui à une simplification du calcul de la base taxable et à une réduction des taux .
2. Révision et réduction du nombre de tranches afin de rendre du pouvoir d'achat aux revenus moyens :	
- Suppression des tranches d'imposition de 30% et de 45%;	
- Extension des tranches de 25% et 40%;	
- 50% à partir de 50.000 euros (contre 37.330 aujourd'hui)	
	Réponses du PTB-go
	Oui à une révision des taux d'imposition pour le revenu des personnes physiques afin d'accroître fortement la progressivité de ces tarifs, avec des tarifs moins élevés pour les bas et moyens revenus.

14

Progressivité – SP.a

- via l'augmentation du montant exonéré d'impôt pour les moins de 35 ans et l'extension et l'approfondissement du bonus à l'emploi.
- Via l'augmentation de l'imposition effective des revenus du capital.
- En comblant les lacunes et en imposant mieux le capital.

Progressivité - GROEN

- D'accord avec les objectifs. Mais ceux-ci doivent être atteints d'une autre manière.
- La redistribution est inhérente à la réforme fiscale globale qu'entend poursuivre Groen.

Progressivité - PVDA

- Révision des tranches d'imposition.
- Augmentation du nombre de tranches d'impôt.
- Taux moins élevés pour les bas et moyens salaires.
- Pour augmenter la productivité.

Progressivité - CD&V

- Augmentation de la progressivité par l'augmentation de la quotité exonérée (au niveau du salaire minimum vital
- Approche bénéficiaire nette.

Progressivité - NV-A

Partage l'analyse sur la progressivité, mais il existe d'autres solutions.

- Augmentation du bonus social à l'emploi (RSZ)
- Baisse de l'impôt des sociétés.
- Elargissement et allongement de la tranche de 45 %. Taux chute à 40 %, et vaut plus longtemps (report 50 %).

Progressivité - Openvld

- Abolition progressive des taux existants de 30, 40 et 50 %.
- Maintien d'un système avec deux taux : 25 % et 45 %.
- Baisse et simplification de l'IPP.



Questions du RJF-FAN Q2. Impôt des sociétés (ISOC)

- *Les grosses sociétés multinationales contribuent effectivement beaucoup moins que les petites et moyennes entreprises en pourcentage de leurs bénéfices à l'impôt des sociétés.*
- *Etes-vous d'accord d'inverser cette tendance en **réduisant de manière drastique les différentes possibilités de déduction** qui existent comme les intérêts notionnels, les revenus définitivement taxés ou l'exonération de certaines plus-values ?*



ISOC – réponses des partis francophones 2) Quid du taux et des déductions?

Réponses du CDH	Réponses d'ECOLO
Taux ISOC belge adapté à la moyenne européenne	<ul style="list-style-type: none"> • Taux à 25% pour les PME (car elles créent des emplois peu délocalisables) et • à 33,99% pour les grandes entreprises.
Initier une « révolution » fiscale supprimant progressivement les intérêts notionnels pour consacrer les recettes dégagées pour diminuer l'impôt et réintroduire des incitants à l'investissement et à l'innovation.	Il faut adapter le régime de RDT et de l'exonération des plus-values pour éviter les abus, dans les limites de la directive européenne mère-fille.
	Il faut réorienter les intérêts notionnels ou les remplacer par une mesure qui favorise l'emploi et la capitalisation des PME.
Réponses du FDF	
Baisser le taux facial de l'ISOC au taux moyen de l'Union européenne (23,5%)	
Maintien du régime de RDT et appel à une harmonisation européenne en la matière.	
Suppression des niches fiscales (dont les intérêts notionnels)	



ISOC – réponses des partis francophones

2) Quid du taux et des déductions?

Réponses du MR	Réponses du PS
<p>Baisser le taux nominal de l'ISOC à 23% à l'horizon 2016.</p> <p>S'engager à maintenir ce taux pendant au moins dix ans.</p> <p>Fixer un taux réduit pour les PME</p>	<p>Pas de modification du taux ISOC.</p> <p>« Recycler » les intérêts notionnels et consacrer l'enveloppe dégagée à des politiques de soutien à la création d'emploi, l'investissement, la formation, l'innovation, le revenu net des travailleurs.</p>
<p>Réformer progressivement les intérêts notionnels et réactiver les déductions pour investissements</p>	<p>Limiter la déduction d'impôt étranger aux seuls impôts qui ont été effectivement payés à l'étranger lorsque les bénéficiaires sont des groupes multinationaux.</p>
<p>Rationaliser les niches fiscales et créer des paniers fiscaux thématiques.</p>	<p>Limiter davantage l'exonération pour les plus-values.</p>
Réponses du PTB-go	
<p>Supprimer les intérêts notionnels et de l'exemption pour les plus-values sur actions (rapport = 5 milliards)</p>	

23



Questions du RJF-FAN

Q2. Impôt des sociétés (ISOC)



- *Les grosses sociétés multinationales contribuent effectivement beaucoup moins que les petites et moyennes entreprises en pourcentage de leurs bénéfices à l'impôt des sociétés.*
- *Etes-vous d'accord d'inverser cette tendance en réduisant de manière drastique les différentes possibilités de déduction qui existent comme les intérêts notionnels, les revenus définitivement taxés ou l'exonération de certaines plus-values ?*

ISOC: Tarif

Spa	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération entre les États membres au niveau européen • Défenseur de "taxation unitaire", de sorte que les bénéficiaires sont taxés lorsqu'ils sont créés • Soutien propositions européennes pour une base d'imposition commune et un taux minimum de l'impôt sur les sociétés
Pvda	Accent sur la différence entre taux nominal (34 %) et taux réel (vingt points inférieur)
Groen	<ul style="list-style-type: none"> • Evoluer vers un taux inférieur de l'ISOC par une diminution des régimes fiscaux favorables • Budgétairement neutre
Cd&v	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence diminution coûts salariaux par moins de cotisations patronales • Plus que une diminution de l'ISOC

ISOC: Tarif

Open vld	<ul style="list-style-type: none"> • Système dual: <ul style="list-style-type: none"> ○ Les petites entreprises peuvent opter pour le taux réduit mais sans déductions ○ OU choix système actuel (grandes entreprises et PME qui le souhaite)
NVA	<ul style="list-style-type: none"> • Baisser le taux de l'ISOC • Compétitif envers taux nominale européen • Comment? Suppression de certaines déductions fiscales

ISOC: Intérêt notionnel

Spa	Suppression pas à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres suffisants haut sont nécessaires • Evaluation est nécessaire : lien avec l'emploi et de l'investissement
Pvda	Supprimer
Groen	Réformer en vue des déductions intelligentes: lien avec création d'emploi, innovation et eco-efficience
Cd&v	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun changement • Priorité = La stabilité des 5 prochaines années
Open vld	Voir la proposition système dual
NVA	Supprimer le système (pour compenser la réduction du taux de l'ISOC)

ISOC: taxation des plus-values

Spa	<ul style="list-style-type: none"> • Plus-values taxer à 25% • Les pertes réalisés déductibles (mais pas du revenu total imposable)
Pvda	Supprimer exonération taxation des plus-values (avec la suppression des intérêts notionnel sa rapporterait 5 MIA euros)
Groen	<ul style="list-style-type: none"> • Objet: décourager comportement spéculatif • Prélèvement sur les actions détenus pour une courte période • Déduire les pertes admis • Période minimum pour la détention actions (pour l'exonération) = jusqu'à 5 ans (à la place de ans) • Seuil minimum de détention d'action: 25%



Questions du RJF-FAN

Q3. Un impôt sur les grosses fortunes ?

- *Etes-vous d'accord sur la proposition d'instaurer un impôt progressif sur les patrimoines supérieurs à 1 million € (habitation personnelle non comprise) ?*



Réponses des partis francophones

3) Un impôt sur les grosses fortunes ?

Réponses du PS	Réponses d'ECOLO
Oui, à un impôt sur la fortune sur les patrimoines non professionnels supérieurs à 1 million d'euros, à l'exclusion de l'habitation personnelle.	Oui, à condition que les biens de production soient exonérés et que cette mesure soit, à terme, appliquée au niveau européen.
Réponses du CDH	<u>Concrètement</u> , la cotisation de crise serait de 1% à 1,5% pour les patrimoines supérieurs à 1 million d'euros, avec une exonération de l'habitation principale ainsi que des biens productifs utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle.
Non. Il s'agit d'une fausse bonne idée.	
L'impôt doit porter sur les revenus du patrimoine et non sur la détention du patrimoine.	
Par contre, il faut assurer une transparence totale des dépôts financiers des particuliers et des entreprises, au niveau belge comme européen, afin de lutter contre la fraude et la spéculation.	



Réponses des partis francophones

3) Un impôt sur les grosses fortunes ?

Réponses du MR

Non à un impôt sur la fortune.

La mesure proposée ne rapporte aucune recette fiscale supplémentaire à l'Etat.

Il a été supprimé dans la plupart des pays du monde qui le pratiquaient. Il serait à la base de la fuite de milliers de contribuables, notamment de France. Cette fuite entraîne une baisse des recettes fiscales.

Réponses du FDF

Non à un impôt sur la fortune, jugé inefficace.

Oui à une harmonisation du précompte mobilier à 25% et à l'extension de la base taxable aux plus-values.

Réponses du PTB-go

Oui à l'introduction d'une « taxe des millionnaires », à l'exclusion de la maison d'habitation propre.

Concrètement, il s'agit d'une taxe de 1% sur les fortunes au-delà de 1 million d'euros, de 2% au-delà de 2 millions et de 3% au-delà de 3 millions.

Cette taxe ne devrait toucher que 3% de la population et rapporter 8 milliards d'euros.

31

Q3. Impôt sur la fortune

- Proposition d'introduire un impôt progressif sur la fortune à partir d'un patrimoine de 1 million d'euros.

Impôt sur la fortune - SP.a

- Pas partisan d'un impôt sur la fortune.
- Préfère taxer le capital via un impôt sur les bénéfices, les plus-values et les actions, ainsi qu'une taxe sur les transactions financières.

Impôt sur la fortune - GROEN

- Pas d'impôt sur la fortune isolé.
- Le rendement fiscal global sur la fortune doit commencer au-delà des revenus de la famille médiane.
- Doit progressivement augmenter.
- Taux sur base des taux d'intérêts.

Impôt sur la fortune - PVDA

- Impôt sur la fortune au delà d'un million d'euros.
- 1% < € 1million, 2% < € 2 millions, 3% > € 3 millions.
- Concerne les 3 % les plus riches.

Impôt sur la fortune - CD&V

- Pas une priorité pour le CD&V.
- Lier aux impôts sur les revenus du capital comme les droits d'enregistrement et de succession, les précomptes mobiliers, immobiliers, ... etc.

Impôt sur la fortune - NV-A

- Pas partisan.
- Insiste sur la relative importance des impôts actuels sur les revenus du capital avec un précompte mobilier de 25%.

Impôt sur la fortune - Openvld

- Pas du tout partisan.



Questions du RJF-FAN

Q4. La fiscalité internationale

- *Afin de contrer la fraude et l'évasion fiscales des personnes physiques et des sociétés, soutenez-vous à la mise en place d'un système mondial d'échange automatique d'informations financières bénéficiant également aux pays du Sud ?*
- *Soutenez-vous la révision de la directive sur l'épargne proposée par la Commission Européenne et que comptez-vous faire, vu le blocage du Grand-duché de Luxembourg sur cette question ?*



Réponses des partis francophones

4) Fiscalité internationale

Réponses du PS	Réponses d'ECOLO
Oui à l'échange automatique d'informations financières. Plus généralement, oui à une véritable régulation du système financier international, conduisant notamment au démantèlement des paradis fiscaux et à la lutte contre l'évasion fiscale.	Oui à l'instauration d'un système d'échange automatique d'informations, permettant de lutter plus efficacement contre les paradis fiscaux.
Oui à l'extension de la directive épargne à tous les produits financiers (y compris les dividendes) et d'assurance et à la conclusion d'accords FACTA avec les Etats tiers.	Etendre la Directive Epargne et, face aux résistances, avancer avec les pays volontaristes limitrophes.
Soutien aux administrations fiscales locales des Etats du Sud pour qu'elles participent à cet échange automatique d'informations. (Certains pays comme Congo Brazzaville sont des paradis fiscaux.)	Réponses du CDH
	Oui à la lutte contre l'évasion fiscale qui coûte chaque année 1000 milliards d'euros aux Etats membres de l'Union.
	Oui à l'extension des accords FACTA avec les Etats membres de l'Union européenne.
	Proposition d'instaurer une taxe sur les biens importés ayant des normes (humaines, sociales, environnementales) inférieures.



Réponses des partis francophones

4) Fiscalité internationale

Réponses du MR	Réponses du PTB-go
<p>La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales demeure une priorité. Le MR soutient les initiatives internationales en matière d'échange automatique d'information, tels que FACTA (entre UE et USA).</p> <p>Le MR est favorable à la conclusion d'accords internationaux concernant la prévention de double imposition et les échanges de renseignements fiscaux.</p>	<p>Le mise en place d'un système mondial d'échanges automatique d'informations financière est essentielle pour combattre la grande fraude fiscale.</p> <p>Pour rappel, au niveau fédéral, le PTB plaide pour une levée effective du secret bancaire, via la création d'un cadastre des fortunes et la hausse du nombre de travailleurs au sein du SPF finances.</p>
Réponses du FDF	
Oui à la révision de la directive épargne.	
Oui à l'extension de l'échange automatique d'informations à tous les revenus.	
Celui-ci doit devenir une norme européenne, voire même internationale.	



Questions du RJF-FAN

Q4. La fiscalité internationale



- *Afin de contrer la fraude et l'évasion fiscales des personnes physiques et des sociétés, soutenez-vous à la mise en place d'un système mondial d'échange automatique d'informations financières bénéficiant également aux pays du Sud ?*
- *Soutenez-vous la révision de la directive sur l'épargne proposée par la Commission Européenne et que comptez-vous faire, vu le blocage du Grand-duché de Luxembourg sur cette question ?*

La fiscalité internationale

Spa	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien total des échanges automatiques d'information sur la capacité des revenus • Soutient la révision de la directive sur l'épargne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Élargir aux dividendes, assurances vie et trusts
Pvda	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'échange mondial d'informations financières • Supprimer le secret bancaire • Mettre en place un cadastre de la fortune • Mettre fin à l'amnistie fiscale.
Groen	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence maximale • Echange d'informations financières • Révision de la directive sur l'épargne • Elargissement du cadastre de la fortune

La fiscalité internationale

Cd&V	<ul style="list-style-type: none"> • Echange d'informations efficace entre les différents pouvoirs publics (SIOD en Aafisc). • Reconnaît l'urgence d'un bon échange d'informations avec les pays tiers (hors Europe également – conventions de la double imposition) • Soutien la révision de la directive sur l'épargne
Open vld	<p>Evaluation des règles implémentées avant d'entamer des acions.</p> <p>Tout en accord avec la loi sur la vie privée</p>
NVA	<p>Soutient les initiatives européennes et internationales pour automatiser plus les échanges d'informations financières. Soutient aussi la révision de la directive sur l'épargne.</p>



Questions du RJF-FAN

Q5. La taxe sur les transactions financières

- *En ce qui concerne la taxe sur les transactions financières, êtes- vous d'accord de soutenir une position forte de la Belgique dans les négociations de la directive relative à la TTF au niveau d'un groupe de pays européens?*
- *Cela implique une base de taxe large, incluant la plupart des produits financiers (notamment les produits dérivés et les transactions sur les devises).*
- *Le taux de taxation devrait s'élever au moins à 0,1% pour les transactions normales, et à 0,01% pour les produits dérivés. Le revenu de la taxe devrait être affecté au financement de politiques sociales, au financement additionnel pour le développement, et au financement des biens publics globaux.*



Réponses des partis francophones

5) Quid de la taxe sur les transactions financières ?

Réponses du PS	Réponses d'ECOLO
Oui à la TTF destinée à lutter contre la spéculation. Ses recettes doivent être affectées à la coopération au développement.	Oui à la TTF dans sa forme forte votée au niveau belge.
Son champ doit couvrir les transactions sur l'ensemble des actions, obligations, opération de change et produits dérivés. Et intégrer toutes les institutions financières qui interviennent dans une opération en rapport avec un titre émis dans un Etat membre et donc ne pas se limiter aux institutions situées sur le territoire de l'Union européenne.	Il faudra veiller à affecter une partie des recettes aux pays membres. Dans le cas de la Belgique, la TTF risque en effet de se substituer à la TOB qui rapporte plusieurs centaines de millions. Ces fonds devraient leur servir à financer leur politique sociale et de transition écologique.



Réponses des partis francophones

5) Quid de la taxe sur les transactions financières ?

Réponses du MR	Réponses du PTB-go!
Oui à la TTF qui doit limiter les mouvements purement spéculatifs. Le taux doit toutefois être réduit afin de ne pas entraver les transactions productives et ne pas nuire à l'attractivité économique.	Oui à la TTF dont les recettes financeraient les politiques sociales, le développement et les biens publics globaux.
	En outre, pour lutter contre la spéculation sauvage, le PTB-go! réclame une interdiction des fonds d'investissement, des fonds de spéculation, des produits financiers dérivés et structurés, de la spéculation à CT et du short selling.
Réponses du CDH	Réponses du FDF
Oui à la TTF dans le cadre de l'accord de coopération renforcée entre 11 Etats. Il faut que l'accord politique entre ces pays détermine un champ d'application le plus large possible.	Oui que le principe, mais non à son instauration au seul niveau de la zone Euro.
A terme, la TTF doit se faire dans le plus grand nombre possible de pays membres et les recettes servir aux politiques d'emploi et d'investissement.	Elle doit être instaurée au minimum au niveau européen, mieux : mondial.



Questions du RJF-FAN



Q5. La taxe sur les transactions financières

- *En ce qui concerne la taxe sur les transactions financières, êtes-vous d'accord de soutenir une position forte de la Belgique dans les négociations de la directive relative à la TTF au niveau d'un groupe de pays européens?*
- *Cela implique une base de taxe large, incluant la plupart des produits financiers (notamment les produits dérivés et les transactions sur les devises).*
- *Le taux de taxation devrait s'élever au moins à 0,1% pour les transactions normales, et à 0,01% pour les produits dérivés. Le revenu de la taxe devrait être affecté au financement de politiques sociales, au financement additionnel pour le développement, et au financement des biens publics globaux.*

Taxe sur la transaction financière

Spa	<ul style="list-style-type: none"> • but : freiner les mouvements spéculatifs et stabiliser le système financier • Base d'imposition le plus large possible, avec comme priorité les produits qui sont les plus sensibles spéculativement (aussi produits dérivés et devises)
Pvda	Partisan du TTF et dépenses vers la politique sociale, coopération au développement en financement des biens publics. De plus, interdiction sur les fonds de placements, produits dérivés et ventes à découvert
Groen	<ul style="list-style-type: none"> • But TTF: plus grande stabilité sur les marchés financiers • large base d'imposition • Remplissage maximale du concept des transactions financières • Système de tarification ambitieux • Revenus attribués aux moyens propres de l'UE

Taxe sur la transaction financière

Cd&v	<ul style="list-style-type: none"> • accord de coalition conforme : soutien la TTF. • Base d'imposition doit être assez large • Nouvelle taxe doit rapporter autant que la taxe existante sur les transactions boursières (200 mio €/an). • Met l'accent sur les taxes intelligentes et pas sur les transactions des entreprises pour couvrir les risques (par ex. variations des cours de change, pris des matières premières)
Open vld	Partisan is l'Europe l'introduit de façon assez large. Concernant l'attribution, doit encore être discutée
NVA	Partisan si mondial, sinon menace de concurrence déloyale